



Analyse d'Élise Tenret

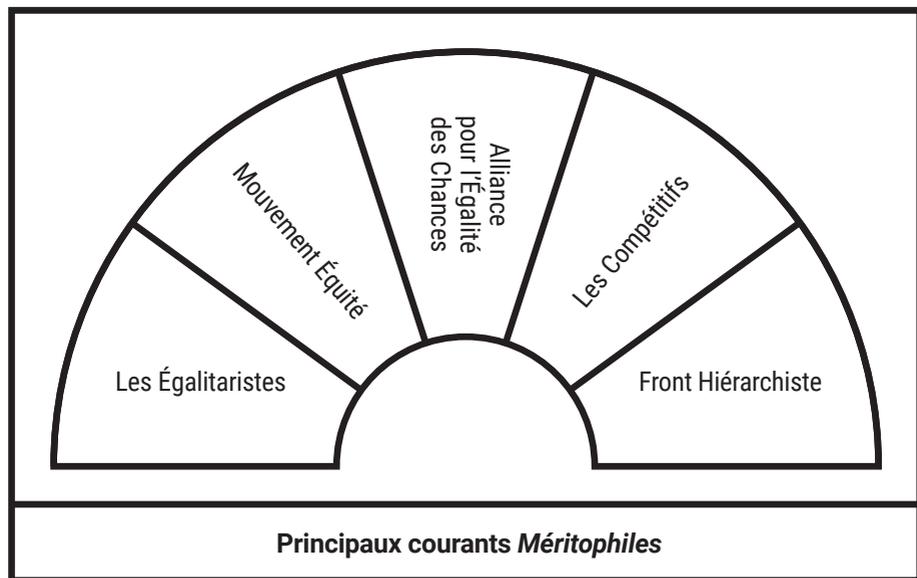
Élise Tenret est Maîtresse de conférences en sociologie (IRISSO - Université Paris Dauphine) et chargée de mission à l'Observatoire National de la Vie Étudiante (OVE). Ses thématiques de recherche sont la sociologie des inégalités, de la mobilité sociale et de la méritocratie.

LA MÉRITOCRATIE, UNE UTOPIE ?

Le terme de méritocratie est intrinsèquement lié à une dimension utopique, qui se prête bien aux débats collectifs et aux fiches proposées par *Les Méritophiles* : rappelons que le terme lui-même est né d'une sociologie-fiction de la fin des années cinquante. Dans son ouvrage *La méritocratie en mai 2033 [The Rise of The Meritocracy]*, le sociologue anglais Mickael Young imagine en effet ce que serait une société uniquement fondée sur le principe du mérite. Pour autant, alors que la méritocratie semble aujourd'hui érigée en modèle, la vision que M. Young en propose dans sa dystopie est loin d'être idyllique : l'ouvrage montre au contraire le caractère cauchemardesque d'une telle société, dans laquelle le sort de chacun est scellé dès la naissance en fonction de son Q.I., et où les personnes jugées inefficaces sont exclues. La proposition *méritophiles* de réserver le droit de vote aux seuls citoyens jugés compétents du fait de leur Q.I., s'inscrit tout à fait dans le type de dérives qui pourrait découler d'une société uniquement fondée sur le mérite, à savoir l'avènement d'une société ultra hiérarchisée, dominée par une élite héréditaire, sans possibilité de mobilité sociale.

LES MULTIPLES FACETTES DU MÉRITE

Comme le montrent les débats présentés dans ce dossier et comme ont pu le souligner plusieurs recherches (Michaud, 2009 ; Savidan, 2007 ; Forsé et Parodi, 2006 ; Tenret, 2011 ; Duru-Bellat 2009), la méritocratie est loin d'être un terme facile à définir. Une méritocratie désigne en effet une société dans laquelle les positions sociales reflètent les différences de mérite entre les individus. La difficulté provient notamment de la diversité des définitions du mérite : est-il mesuré par les efforts fournis ?



ill. T.Tudoux

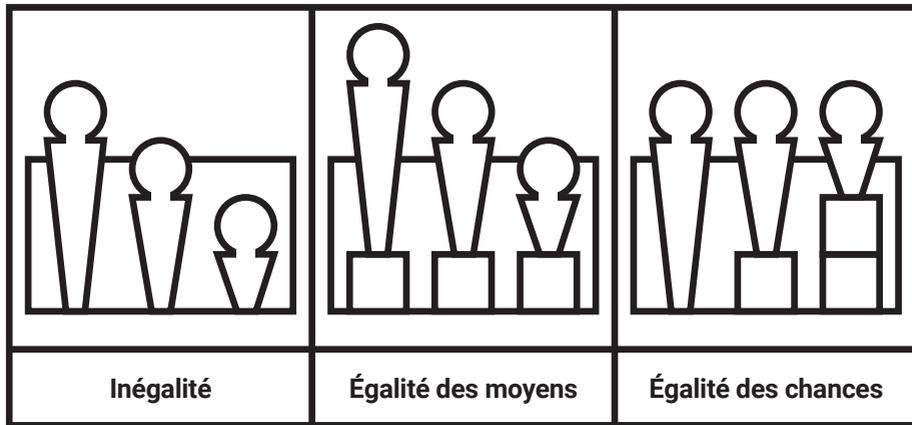
Le talent individuel ? Le chemin parcouru par chacun en tenant compte de ses conditions de départ ? Les résultats obtenus – à l'école/dans son travail ? Quel est le rôle de la chance, de l'origine sociale ? On ne saurait, à l'image des intervenants participant aux débats *méritophiles*, que souligner le caractère composite de ce terme, qui mêle, comme le distinguent les psychologues sociaux, des composantes « internes » – qui dépendent de chacun, comme par exemple le travail individuel ou les efforts, et « externes » – qui ne dépendent pas de chacun comme par exemple la chance ou l'origine sociale.

Cette définition est fondamentale car selon la manière dont le mérite est défini, ses effets ne seront pas acceptés identiquement ; si l'on considère que le talent joue beaucoup dans le mérite – et que, d'une certaine manière, on ne mérite pas son talent – on peut alors chercher à minimiser les effets de la méritocratie et à limiter les inégalités qui en sont issues. Si au contraire, on adopte une définition très interne du mérite – à savoir qu'il révèle la volonté individuelle et les efforts fournis par chacun – alors on pourra être tenté de considérer les inégalités individuelles comme justes, voire nécessaires, comme la reconnaissance d'investissements différents.

ÉGALITÉ ET HIÉRARCHIE

Le délicat équilibre entre égalité et hiérarchie est au cœur du modèle méritocratique : cette tension traverse la notion même d'égalité des chances, clé de voûte de la méritocratie. En effet, l'égalité des chances suppose une égalisation des conditions de départ tout en autorisant les inégalités, voire les hiérarchies, à conditions qu'elles dérivent du seul mérite. Selon la position du curseur (entre une préférence plus marquée pour l'égalité ou une préférence pour la reconnaissance des différences de mérite), tout un nuancier de sociétés méritocratiques peut voir le jour.

La position du curseur n'est sans doute pas sans lien avec la manière dont les individus se représentent leur propre position dans la société : ceux qui se considèrent comme les plus méritants seront sans doute portés à défendre davantage un modèle inégalitaire, étant eux-mêmes assurés d'être bien lotis dans ce type de société. Au contraire, ceux qui se considèrent comme les moins méritants auront davantage intérêt à défendre une société plus égalitaire.



ill. T.Tudoux

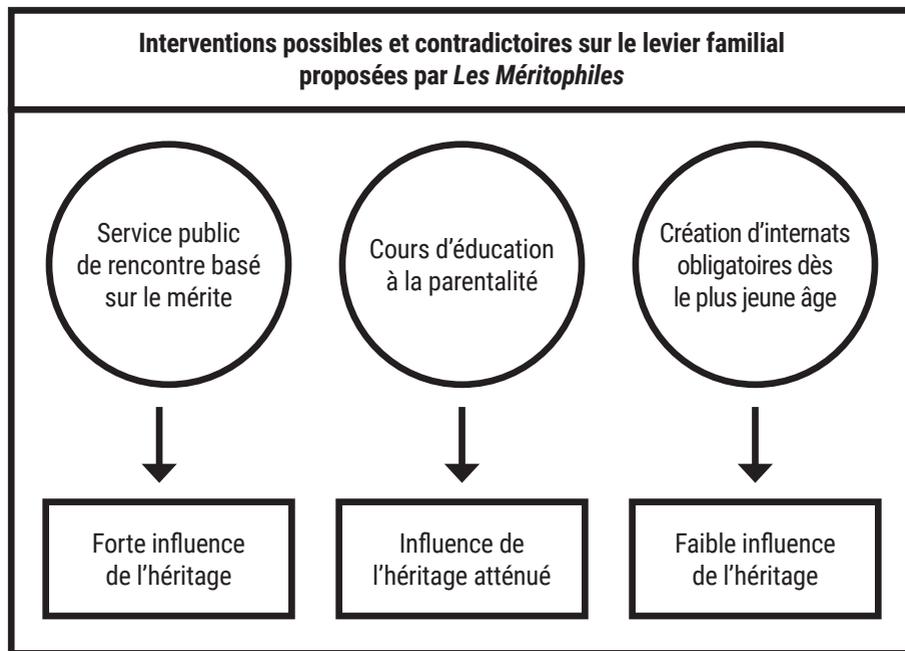
SOI ET LES AUTRES

Ce que montre très bien les graphiques accompagnants la retranscription du débat, c'est la différence de jugements que les participants portent sur leur propre situation et sur la société en général. Si dans l'ensemble les participants jugent que la société dans laquelle ils vivent n'est pas méritocratique, ils estiment toutefois qu'eux-mêmes méritent leur place : cela peut sembler a priori paradoxal car dans une société non méritocratique, personne n'est censé mériter sa place... Or, au contraire, le schéma montre que l'on peut tout à fait considérer que l'on mérite sa propre position (car c'est une croyance fonctionnelle) tout en étant critique pour les autres. Les mêmes dissonances s'observent dans les enquêtes réalisées à plus grande échelle (Forse et Parodi, 2006 ; Tenret, 2011). Tout se passe comme si les individus adoptaient « deux poids, deux mesures » pour juger de leur situation et de celle d'autrui. Cette différence de vision peut être liée à une intériorisation forte de la méritocratie, permettant de justifier sa propre position, couplée à une appréhension plus critique de la société en général, dans laquelle l'ascenseur social apparaît souvent en panne.

QUELLE PLACE POUR L'ÉCOLE ?

Le rôle de l'école, en tant qu'institution censée « mesurer » une certaine forme de mérite, est évidemment crucial et doit être interrogé. Par les inégalités sociales qu'elle ne permet pas vraiment de corriger, l'école produit-elle davantage une « aristocratie qu'une méritocratie », comme l'indique Thomas C. ? Est-elle au contraire « accusée de tous les maux » (Sitti M.) ? L'école est jugée un peu moins durement que la société en général par les participants, puisque, contrairement aux opinions exprimées sur la société en général, ils ne sont pas unanimes sur son caractère non méritocratique. 28% d'entre eux expriment un avis « neutre » et ils sont 11% à considérer que l'école est bien méritocratique.

Comme l'analyse François Dubet, le mérite est la « fiction nécessaire » à l'institution scolaire : les enseignants comme les élèves devraient adhérer à cette idée que tout effort scolaire sera récompensé, sous peine d'un découragement général. Il paraît en effet difficile à un enseignant de dire à un élève qu'il ne réussit pas parce qu'il est fils d'ouvrier ou parce qu'il est trop limité intellectuellement... d'où les évaluations du type « doit travailler davantage » « peut mieux faire », etc... C'est d'ailleurs cette conversion du



ill. T.Tudoux

privilège en mérite qui, pour Bourdieu et Passeron (1970), permet à l'école de justifier la reproduction sociale des positions d'une génération à l'autre : c'est parce que l'école fait croire qu'elle récompense des différences de mérite – et non des différences de capital culturel liées à l'origine sociale – qu'elle permet aux inégalités sociales non seulement de se reproduire, mais également d'être acceptées comme légitimes. Toutefois, les opinions exprimées au cours du débat montrent que cette idée est loin d'être largement partagée, et que l'institution scolaire fait au contraire l'objet de nombreuses critiques. Cela pourrait être le signe d'une crise de la méritocratie scolaire et de la nécessité de proposer un nouveau modèle, soit en rendant l'école plus juste (à savoir limiter les biais sociaux dans l'évaluation), soit en permettant d'autres voies d'ascension sociale moins liées à la trajectoire scolaire (par exemple par la voie professionnelle ou artistique).

LE RÔLE AMBIVALENT DE LA FAMILLE

Quelle est la place de la famille dans le mérite ? La famille et les chances inégales associées au milieu d'origine ne peuvent manquer d'interroger dans une méritocratie. Par exemple, Platon proposait que les enfants soient « arrachés » à leur famille dès leur plus jeune âge pour que le seul mérite puisse prévaloir ! Si seul le mérite individuel compte, tout ce qui touche à l'héritage (financier, social ou culturel) sera nécessairement considéré comme injuste car venant fausser l'égalité des chances et la possibilité offerte à chacun de s'élever à la force du poignet. On retrouve cela dans les propositions des *Méritophiles* visant à annuler l'inégalité des conditions liées à l'environnement familial : la création d'internats dès le plus jeune âge, sur le modèle platonicien, ou la mise en place de cours d'éducation à la parentalité, visent à donner les mêmes chances à tous, indépendamment du milieu d'origine.

Pour autant, d'autres propositions faites par les *Méritophiles* montrent que le maillon individuel n'est peut-être pas le seul à prendre en compte pour juger du caractère méritocratique d'une société, et le maillon familial pourrait s'avérer lui aussi pertinent : les membres d'une même famille pourraient alors mettre en commun des ressources pour s'élever socialement et seraient légitimes à le faire au nom d'un « mérite familial ». C'est le sens sans doute de la proposition visant à « la création d'un service public de rencontre se basant sur des tests de personnalité (catégorie socioprofessionnelle, mode de vie, loisirs, centres d'intérêt, Q.I., niveau d'am-

bition, etc.) [visant à] construire des familles solides, piliers d'une société d'élite ». Le caractère totalitaire d'un tel modèle, où le mérite va jusqu'à s'immiscer dans un domaine aussi intime que les rencontres amoureuses n'est toutefois pas sans rappeler la dystopie de M. Young.

MÉRITOCRATIE ET DÉMOCRATIE

La méritocratie est souvent associée à la démocratie, comme cela apparaît dans les propositions des *Méritophiles*, où la question de la compétence et de l'expertise est récurrente : l'élection pourrait ainsi être remplacée pour certains par un concours afin de s'assurer « des capacités et de la légitimité de nos dirigeants » dans le but de former un gouvernement d'experts.

Pour autant, comme le rappellent Bowens et Wille dans leur ouvrage récent intitulé *Diploma Democracy*, la qualification des gouvernants comme des gouvernés n'est pas la garantie d'un gouvernement « efficace » ni même représentatif. Au contraire, ces auteurs ayant réalisé une vaste étude à partir de données recueillies par questionnaire sur les valeurs politiques et les diplômes des dirigeants dans un grand nombre de pays, alertent sur la montée en puissance de gouvernements d'experts, qui menace selon eux la démocratie : les moins diplômés ne sont alors plus représentés et ne se reconnaissent plus dans les valeurs portées par leurs dirigeants. Bowens et Wille considèrent au contraire qu'en matière politique, le représentant doit primer sur l'expert – même si l'expert peut aider au gouvernement. Le risque est que les non diplômés développent des attitudes antidémocratiques vis-à-vis de gouvernements portés par les diplômés, auxquels ils s'identifient de moins en moins. Ainsi, pour Bowens et Wille, trop de méritocratie finit par gangrener la démocratie.

Ce dossier montre bien que si la méritocratie est souvent érigée en modèle, sa définition est paradoxalement loin d'être univoque. La place de l'école, selon certains au cœur du modèle méritocratique, convainc de l'importance de mener ces débats en son sein, en particulier auprès des enseignants, chargés notamment de l'évaluation des élèves. Comment parvenir à une évaluation juste des élèves et quelle place donner à cette évaluation dans la formation des futurs citoyens ? Telles sont les questions qu'il paraît essentiel de se poser pour mieux envisager la méritocratie.